



UNOCA

Colloque :
Paix et sécurité en Afrique centrale :
Regard rétrospectif et prospectif sur 30 ans de l'UNSAC au service
de la diplomatie préventive

Yaoundé, 23 au 25 mai 2022

Cérémonie d'ouverture
Allocution de l'Ambassadeur François Lounceny Fall, Représentant
spécial du Secrétaire général des Nations Unies, et Chef du Bureau
régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale,

Excellence Monsieur le Ministre des Relations Extérieures,
Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement
Monsieur le Représentant du Président de la Commission de la CEEAC
Mesdames et Messieurs les membres des institutions universitaires,
Excellences Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,
Monsieur le Directeur de l'IRIC
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs.

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole à l'ouverture du colloque commémorant les trente ans du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité

en Afrique centrale, plus communément connu sous son acronyme anglais « UNSAC ».

Si je suis ému, c'est d'abord parce que je vois là comme un signe du destin. En effet, c'est par l'UNSAC, plus particulièrement la 43ème réunion ordinaire tenue à São Tomé en décembre 2016 que j'avais débuté mon mandat de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). C'est aussi par l'UNSAC que je fais ma dernière sortie officielle avant la fin de mon mandat prévue le 31 mai.

Mon émotion vient aussi de ce que le présent colloque marque trente années d'existence de l'UNSAC. Trente années, même pour une institution, ça n'est pas rien. Ici encore, le destin a fait en sorte que ce trentième anniversaire soit commémoré ici à Yaoundé, là où l'UNSAC a été porté sur les fonts baptismaux. Comme beaucoup le savent, ce colloque n'aurait peut-être pas eu lieu, en tout cas pas ici à Yaoundé, puisqu'initialement la 53ème réunion de l'UNSAC en marge de laquelle elle se tient devait être organisée ailleurs. Et pour tenir ce colloque ici à Yaoundé, l'on ne pouvait trouver de meilleur cadre que l'enceinte, ô combien prestigieuse, de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), sanctuaire du savoir et du savoir-faire diplomatiques camerounais, symbole et facteur du rayonnement international du pays, qui a formé tant de diplomates africains dont certains sont parmi nous aujourd'hui.

A ce stade de mon propos, je tiens à remercier le Gouvernement du Cameroun pour l'accueil et les attentions dont ma délégation et moi-même faisons l'objet depuis notre arrivée dans cette belle et accueillante ville de Yaoundé. Je voudrais réitérer ma sincère appréciation de cet accueil chaleureux et fraternel, devenu d'ailleurs habituel, au cours de mes cinq années à la tête de l'UNOCA.

Je voudrais également remercier, et en même temps féliciter, les organisateurs de cet important colloque, qui se tient à un moment crucial pour la paix et la sécurité en Afrique centrale. L'Afrique centrale connaît en effet des progrès significatifs dans le domaine de la prévention des crises et de la consolidation de la paix. De l'autre côté, cependant, les défis qui interpellent les Etats et les populations de cette sous-région demeurent de taille.

D'où l'importance des forums de réflexion tels que celui-ci, consacré au thème : « Paix et sécurité en Afrique centrale : regard rétrospectif et prospectif sur 30 ans de l'UNSAC au service de la diplomatie préventive ».

Au cours des trois prochains jours, universitaires, diplomates, autorités politiques, représentants de la société civile et experts se consacreront à un exercice de rétrospection et de projection vers l'avenir. Plusieurs questions de fond animeront leurs débats, y compris celles-ci :

- (1) que dire et retenir du chemin parcouru par l'UNSAC au cours des trois dernières décennies ?

- (2) comment consolider les acquis et mieux faire au cours des prochaines années ?

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il y a trente ans, les Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont eu la sagesse de solliciter le soutien des Nations Unies à leurs efforts visant à renforcer la confiance entre Etats, prévenir les conflits et consolider la paix régionale. Cette initiative a abouti, le 28 mai 1992, à la mise en place de l'UNSAC.

L'UNSAC représente aujourd'hui un modèle de collaboration entre les organisations régionales africaines et les Nations unies, dans l'esprit de la Charte de l'organisation mondiale. A travers cet original arrangement régional qu'est l'UNSAC, les solutions aux défis de paix et de sécurité de l'Afrique centrale sont examinées par les Etats membres, et avec le soutien de l'ONU.

Ce schéma novateur a permis d'obtenir des résultats tangibles dans plusieurs domaines, y compris en particulier celui de la mise en place d'outils de diplomatie préventive à caractère régional. L'engagement et la détermination des Etats d'Afrique centrale d'une part, et le soutien constant des Nations unies d'autre part, ont en effet permis de mettre en place d'importants instruments de diplomatie préventive, comme réponse aux menaces contre la paix régionale. L'on

peut citer, entre autres domaines qui ont bénéficié de cette création de capacités institutionnelles : la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, les mesures de rétablissement et de consolidation de la confiance entre les Etats, l'alerte rapide et la prévention des crises, la gestion des crises et le rétablissement de la paix, ainsi que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Aujourd'hui, l'UNOCA continue d'accompagner les pays membres de l'UNSAC dans d'autres secteurs prioritaires tels que la gouvernance électorale, la participation politique des femmes, le rôle des jeunes dans la promotion de la paix, la sécurité climatique, la lutte contre les discours de haine, etc.

En matière de promotion des mesures de confiance, les consultations régulières entre les pays membres de l'UNSAC sont devenues un pilier essentiel de l'architecture de paix et de sécurité de l'Afrique centrale. Les rencontres ministérielles, qui se tiennent deux fois l'an, renforcent le projet d'intégration régionale, et sont devenues la référence en matière de dialogue comme outil diplomatique au service de la paix.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Les progrès réalisés, depuis trente ans, s'agissant de la promotion et de la consolidation de la paix régionale en Afrique centrale, sont

importants, reconnus et appréciés. De l'autre côté cependant, plusieurs défis continuent d'interpeller la sous-région.

Permettez-moi de rappeler brièvement quelques questions prioritaires.

Il y a d'abord le défi du renforcement de la capacité institutionnelle de l'Afrique centrale à prévenir les conflits violents et à répondre aux crises qui menacent la paix régionale.

L'enjeu ici est double.

- Il faudrait d'abord s'assurer que les outils de prévention et les mécanismes de médiation et de résolution des conflits mis sur pied, notamment à la faveur de réforme institutionnelle de la CEEAC, fonctionnent effectivement et de manière efficace, avec des moyens, l'expertise et le soutien politique requis.
- Nous devons ensuite continuer de renforcer la capacité d'action de la Commission de la CEEAC, pour une mise en œuvre efficace de son nouveau mandat, tel que décidé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement à travers la récente réforme. Il s'agit ici du renforcement en structures, ressources, expertise et volonté politique au plus haut niveau.

Nous avons ensuite le défi que pose la gouvernance électorale. Ici, il convient de souligner que l'organisation des élections a connu d'importantes avancées en Afrique centrale au cours des trente dernières années. Cependant, l'on note que sous certaines conditions et dans certaines circonstances, les processus électoraux peuvent représenter un puissant vecteur de division et de violence.

Comment organiser des élections démocratiques, tout en préservant la cohésion sociale et la paix nationale, avant, pendant et après les scrutins ? Cette question fait l'objet de réflexion dans le cadre de l'UNSAC depuis plusieurs années. Elle devrait demeurer à l'ordre du jour du Comité.

Je voudrais citer enfin un certain nombre de questions sur lesquelles la réflexion au sein de l'UNSAC, ainsi que la collaboration avec les Nations unies et l'UNOCA, devrait se poursuivre. Nous avons, entre autres : la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la sécurité climatique, la participation politique des femmes comme mesure de cohésion et de justice sociales, le chômage des jeunes et son impact sur la sécurité.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de conclure cette allocution avec trois recommandations :

1. Nous devons assurer un meilleur arrimage du mandat de l'UNSAC aux missions de la nouvelle Commission de la CEEAC et de ses mécanismes de diplomatie préventive.
2. Il est urgent d'assurer une meilleure adéquation entre, d'une part les ambitions, et d'autre part les ressources de l'UNSAC. Cet important mécanisme ne peut continuer de jouer efficacement son rôle que s'il a les moyens de sa diplomatie.
3. Plusieurs pays d'Afrique centrale sont aujourd'hui affectés par des menaces transrégionales de sécurité, qui ont des ramifications dans d'autres régions, telles que l'Afrique de l'Ouest, le Sahel, la région des Grands Lacs, ou encore le golfe de Guinée. Il en est ainsi du terrorisme et de l'extrémisme violent, de la piraterie maritime, des questions de transhumance ou encore de la prolifération des armes de guerre et des groupes armés. L'agenda de l'UNSAC devrait progressivement prendre en compte cette perspective transrégionale.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Trente ans durant, les Nations unies ont maintenu leur soutien à l'effort de paix des pays d'Afrique centrale à travers l'UNSAC. Cet appui se poursuivra. L'UNOCA, conformément à son mandat, demeure disponible et continuera d'accompagner cet important travail.

Je vous remercie pour votre attention et souhaite plein succès à vos travaux.